

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Procès-verbal de la réunion du

10 juillet 2013

Conférence téléphonique

<u>Membres du Conseil présents</u>:

Rémi Racine, président du Conseil

Hubert T. Lacroix, président-directeur général

Vivian Bercovici

Edward Boyd

Peter Charbonneau

Pierre Gingras

Marni Larkin

Terrence Leier

Brian Mitchell

Membres du Conseil absents :

George Cooper

Maureen McCaw

<u>Également présents</u> :

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil

Louis Lalande, vice-président principal, Services français

Marcel Gauthier, directeur général adjoint, Services immobiliers

Marc Y. Lapierre, directeur général, Services immobiliers

Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Patricia Pleszczynska, directrice générale, Services régionaux, Services français

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 11 h 30.

1. Rapport du Comité des infrastructures

1.1 Projet immobilier de Moncton

Maryse Bertrand résume le contexte, les occasions d'amélioration de l'efficacité, les éléments à prendre en compte dans le processus décisionnel et les prochaines étapes du projet immobilier de Moncton.

2012-07-10 Conseil d'administration Page 1 de 2

Louis Lalande et Patricia Pleszczynska expliquent l'importance de la station de Moncton comme plaque tournante pour le service dans l'Est du Canada, et donnent un aperçu des plans des Services français pour cette station.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur les emplacements possibles pour la station,

sur les normes d'utilisation de l'espace et sur la population francophone desservie par la station de Moncton. Ils demandent également si l'espace proposé sera suffisant pour répondre aux besoins futurs du radiodiffuseur public.

Sur la recommandation du Comité des infrastructures, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser la viceprésidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-conseil, ainsi que la viceprésidente et chef de la direction financière, ou leurs délégués respectifs, à :

- a) Négocier et exécuter une transaction de location avec Loblaw Properties Limited a/s de Arcturus Realty Corporation pour permettre à CBC/Radio-Canada (la « Société ») de louer des lieux d'une superficie approximative de 21 545 pieds carrés louables dans un immeuble situé au 165 Main Street, dans la ville de Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick (l' « Immeuble »), selon les modalités identiques pour l'essentiel à celles décrites dans les documents déposés à la rencontre du Conseil d'administration (le « Bail »);
- b) Négocier et engager toutes les ententes d'approvisionnement nécessaires avec les fournisseurs pour la réalisation et le paiement des travaux structurels et les travaux d'aménagement dans l'Immeuble (les « Travaux »), selon les modalités identiques pour l'essentiel à celles décrites dans les documents déposés à la rencontre du Conseil d'administration; et
- c) Prendre toutes les mesures, signer sous le sceau de la Société ou autrement, tous les instruments et documents, ainsi qu'à remettre tous les instruments, documents et articles qui sont nécessaires, souhaitables ou pertinents pour rendre exécutoire le Bail et les ententes relatives aux Travaux ainsi qu'à donner effet aux présentes résolutions.

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 50.

La Scance est levee a 111150.	
	Président du Conseil
	Secrétaire